

Le défi Famille ZERO déchet du Syndicat du Bois de l'Aumône

Labellisé « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » et « Economie Circulaire », le SBA accompagne ses usagers dans la réduction de leurs déchets. Depuis de nombreuses années, le SBA s'attache à déployer des actions concrètes pour permettre à tous de réduire sa production de déchets. Aujourd'hui, le Syndicat souhaite proposer à 20 foyers de la Communauté d'Agglomération de Riom Limagne et Volcans de rejoindre l'aventure zéro déchet et ainsi prouver qu'il est possible d'agir au quotidien, très facilement, pour réduire ses déchets.

Rejoignez l'aventure du zéro déchet !

Vous avez envie de réduire votre empreinte environnementale ? Vous souhaitez diminuer la taille de votre poubelle et tendre vers le zéro déchet ? Soumettez votre candidature à la première édition du Défi Zéro déchet du SBA !

De septembre 2022 à février 2023, 20 foyers résidants sur la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans bénéficieront d'un accompagnement personnalisé dans le but de tendre vers un mode de vie zéro déchet grâce à des ateliers pratiques et de conseils judicieux afin de les aider à réduire leurs déchets.

POURQUOI PARTICIPER ?

- Pour découvrir des gestes simples et faciles pour réduire la taille de sa poubelle et réduire sa facture Déchets.
- Pour modifier ses habitudes, un geste à la fois.
- Pour obtenir un accompagnement personnalisé.
- Pour échanger ses apprentissages et bons plans avec d'autres foyers du territoire.

Les 20 foyers participants devront, entre autres, s'engager à :

- réaliser le diagnostic en répondant au questionnaire,
- se fixer un objectif de réduction des déchets,
- peser leurs déchets et communiquer les données au SBA,
- participer aux ateliers et événements.

Afin de les aider à relever le défi, les foyers recevront divers outils, des conseils et des formations qui faciliteront la transition vers un mode de vie zéro déchet.

Un kit zéro déchet leur sera remis, comprenant et de nombreuses récompenses pour ceux qui auront atteint leur objectif de réduction !

Les candidats doivent se faire connaître auprès du **SBA en remplissant un formulaire en ligne avant le 08 août 2022** : www.sba63.fr/nos-actualites/le-defi-famille-zero-dechet

Communes éligibles : Chambaron sur Morge, Chanat la Mouteyre, Chappes, Charbonnières les Varennes, Châtel Guyon, Chavaroux, Clerlande, Ennezat, Entraigues, Enval, Le Cheix sur Morge, Les Martres d'Artière, Les Martres sur Morge, Lussat, Malauzat, Malinrat, Marsat, Ménétrol, Mozac, Pessat Villeneuve, Riom, Saint Beauzire, Saint Bonnet près Riom, Saint Ignat, Saint Laure, Sayat, Surat, Varennes sur Morge, Volvic